

*Questions orales***LA FONCTION PUBLIQUE****LES POSTES—LE RAPPORT DU BUREAU DE CONCILIATION—
L'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT**

M. Sid Parker (Kootenay-Est-Revelstoke): Madame le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Hier soir, le rapport du bureau de conciliation chargé d'étudier le conflit entre le gouvernement fédéral et le syndicat des postiers du Canada a été remis aux deux parties.

Je concède au ministre qu'il n'a probablement pas eu le temps d'étudier ce rapport dans les détails, mais pourrait-il me dire s'il a l'intention de rouvrir les négociations avec le Syndicat en prenant ce rapport comme point de départ et surtout, s'engagera-t-il maintenant à inviter le ministre des Postes et les représentants du Syndicat à venir discuter de la question avec lui avant que le Syndicat n'ait le droit de déclencher une grève?

L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor): Madame le Président, la direction des ministères concernés, y compris le Conseil du Trésor, étudie présentement le rapport. Le comité des relations de travail se réunit cet après-midi et le ministre des Postes, le ministre du Travail et moi-même assisterons à cette réunion. Je présume que nous serons en mesure, après ces entretiens, d'annoncer l'état de la situation et de dire s'il y aura d'autres réunions de ce genre par la suite.

M. Parker: Madame le Président, la situation est grave. Le syndicat des postiers peut décider de se prononcer pour la grève; je pense que c'est ce qu'il a l'intention de faire et dans sept jours les services postaux pourraient être en grève.

Une voix: Nous le savons.

M. Parker: Le ministre est-il prêt à recevoir sans plus tarder les représentants des postiers, à négocier avec eux sur la base de ce rapport et étant donné la gravité de la situation est-il prêt à essayer de chercher un compromis?

M. Johnston: Madame le Président, il me semble avoir répondu à cette question. Cette affaire préoccupe en effet gravement le gouvernement. C'est pourquoi une réunion va avoir lieu en fin d'après-midi entre les membres du syndicat et les hauts fonctionnaires concernés. Vu l'importance que nous attachons à cette question je peux affirmer au député que nous ferons tout ce que nous pourrons pour éviter une grève.

M. Parker: Madame le Président, étant donné la gravité de la situation . . .

Une voix: Vous l'avez déjà dit.

M. Parker: Nous recevons des lettres de tas de gens de cette province et de tout le pays. Le ministre peut-il me dire s'il est décidé à faire le point tous les jours à la Chambre sur l'évolution de ces négociations?

M. Johnston: Madame le Président, le gouvernement gouverne au grand jour.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Johnston: Je puis affirmer au député et à tous les députés à la Chambre que nous leur livrerons tous les renseignements qui devraient leur être communiqués.

M. Baker (Nepean-Carleton): On sait qu'il gouverne à grands frais en tous cas.

* * *

LA BANQUE DU CANADA**L'OPPOSITION À LA BAISSÉ DES TAUX D'INTÉRÊT**

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, en l'absence du ministre des Finances et de son premier ministre suppléant, peut-être pourrai-je m'adresser au second ministre suppléant des Finances, soit le président du Conseil du Trésor.

Ma question concerne les enchères plutôt surprenantes sur les bons du trésor lorsque la Banque du Canada s'est opposée à la baisse des taux d'intérêt au Canada. Étant donné que, lorsque le gouvernement a pris le pouvoir, les taux d'intérêt au Canada étaient de 2.5 points derrière ceux des États-Unis pour les bons du trésor, et que maintenant ils sont de 4 points supérieurs à ceux des États-Unis, pour ces mêmes bons du trésor, le président du Conseil du Trésor pourrait-il dire à la Chambre quels sont les avantages de cette mesure pour le Canada?

M. John Evans (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, ce que le député a dit est effectivement exact. Le gouverneur de la Banque du Canada suit une politique de changement progressif des taux d'intérêt. Nous sommes heureux de constater que depuis que le présent gouvernement est au pouvoir, les taux d'intérêt ont diminué de 3 points.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Madame le Président, peut-être pourrais-je m'adresser de nouveau au Président du Conseil du Trésor qui après tout a été désigné à la Chambre par le premier ministre, ministre des Finances suppléant.

Une voix: C'était une erreur.

M. Stevens: Puisque le secrétaire parlementaire a paru oublier que jusqu'à présent, le gouvernement a soutenu qu'il ne pouvait faire autrement que de laisser monter les taux d'intérêt puisque la situation était la même aux États-Unis, le président du Conseil du Trésor voudrait-il nous indiquer pourquoi le gouvernement a fermé les yeux hier sur l'intervention de la Banque du Canada?

Selon le gouverneur de la Banque, cette dernière avait agi vigoureusement surtout la semaine dernière, pour ralentir la tendance à la baisse et résister ainsi au libre jeu du marché. Son intervention a eu comme effet de pousser jusqu'à 18 ou 20 p. 100 le prix de l'argent à court terme, juste avant que les taux des bons du trésor ne se fixent hier.